



LA PLAINE DES PALMISTES

Affaire n°07-140618 : Budget Annexe du lotissement de la Petite Plaine / Vote du Compte Administratif (CA) 2017

NOTA. /. Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie, que la convocation avait été faite le 07 juin 2018 et que le nombre de membres en exercice étant de 29, le nombre de **présent(s)** est de :

21

Absent (s) : 04.

Procuration (s) : 04

Total des votes : 23 (le maire ne participe pas au vote)

Secrétaire de séance : ALOUETTE Priscilla

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal a pu valablement délibérer



LE MAIRE

Marc Luc BOYER

DÉPARTEMENT DE LA RÉUNION

COMMUNE DE LA PLAINE DES PALMISTES

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL EN
DATE DU QUATORZE JUIN

DEUX MILLE DIX-HUIT

L'an deux mille dix-huit le QUATORZE JUIN à seize heures trente le Conseil Municipal de La Plaine des Palmistes dûment convoqué par Monsieur le Maire s'est assemblé au lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur Marc Luc BOYER.

PRÉSENTS : Marc Luc BOYER Maire - Daniel JEAN-BAPTISTE dit PARNY 1^{er} adjoint - Laurence FELICIDALI 2^{ème} adjointe - Gervile LAN YAN SHUN 3^{ème} adjoint - Sylvie DE ALMEIDA SANTOS 4^{ème} adjointe - Micheline ALAVIN 5^{ème} adjointe - Yves PLANTE 6^{ème} adjoint - Jean Benoit ROBERT 8^{ème} adjoint - Victorin LEGER conseiller municipal - André GONTHIER conseiller municipal - Marie Lucie VITRY conseillère municipale - Jean Noël ROBERT conseiller municipal - Jasmine JACQUEMART conseillère municipale - Marie Josée DIJOUX conseillère municipale - Ghislaine DORO conseillère municipale - Priscilla ALOUETTE conseillère municipale - Alette ROLLAND conseillère municipale - Lucien BOYER conseiller municipal - Jean Luc SAINT-LAMBERT conseiller municipal - Johnny PAYET conseiller municipal - Sabine IGOUFE conseillère municipale.

ABSENT(S) : Didier DEURWEILHER conseiller municipal - Jacques GUERIN conseiller municipal - Toussaint GRONDIN conseiller municipal - Mélissa MOGALIA conseillère municipale.

PROCURATION(S) : Emmanuelle GONTHIER 7^{ème} adjointe à Yves PLANTE 6^{ème} adjoint - René HOAREAU conseiller municipal à Marie Josée DIJOUX conseillère municipale - Joëlle DELATRE conseillère municipale à Jean Luc SAINT-LAMBERT conseiller municipal - Éric BOYER conseiller municipal à Johnny PAYET conseiller municipal.

Accusé de réception en préfecture
974-219740065-20180621-DCM07-140618-
DE
Date de télétransmission : 21/06/2018
Date de réception préfecture : 21/06/2018

Affaire n° 07-140618 :

Budget Annexe du lotissement de la Petite Plaine / Vote du Compte Administratif (CA) 2017

Il est soumis à l'approbation du conseil municipal le compte administratif 2017 du budget annexe du lotissement de la Petite Plaine.

❖ *Section de fonctionnement*

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 42 010 € et les recettes à 42 010 € comme le détaille par chapitre le tableau ci-dessous :

SECTION DE FONCTIONNEMENT					
chap	Dépenses	Réalisations	Chap	Recettes	Réalisations
011	Charges à caractère général	42 010,00	70	Produits des services	
65	Autres charges de gestion courante		042	Opérations d'ordre entre sections	42 010,00
66	Charges financières		77	Produits exceptionnels	
042	Opérations d'ordre entre section		002	Excédent de fonctionnement reporté N-1	
	Total	42 010,00		Total	42 010,00

Le résultat d'exploitation cumulé au 31 décembre 2017 est nul.

❖ *Section d'investissement*

Les dépenses d'investissement s'élèvent à 42 010 € et tandis qu'aucun mouvement n'est enregistré en recettes comme le détaille par chapitre le tableau ci-dessous :

SECTION D'INVESTISSEMENT					
chap	Dépenses	Réalisations	Chap	Recettes	Réalisations
20	Immobilisations incorporelles		1068	Excédent de fonctionnement capitalisé	
23	Immobilisations en cours		13	Subventions d'investissement	
16	Emprunts et dettes assimilées		040	Opérations d'ordre entre sections	
040	Opérations d'ordre entre section	42 010,00	001	Solde d'exécution positif N-1 reporté	
001	Solde d'exécution négatif reporté N-1				
	Total	42 010,00		Total	0,00

Le solde d'investissement 2017 cumulé est donc - 42 010 €. Le résultat net cumulé des sections de fonctionnement et d'investissement au 31 décembre 2017 s'établit ainsi à - 42 010 €.

Le maire ne pouvant participer au vote quitte la séance, le 1^{er} adjoint Monsieur JEAN-BAPTISTE dit PARNY Daniel étant désigné pour le suppléer.

Appelé à en délibérer, le Conseil municipal à la majorité 19 voix pour, 1 élu absent au moment du vote (de ALMEIDA SANTOS Sylvie 4^{ème} adjointe), 3 oppositions (SAINT-LAMBERT Jean Luc conseiller municipal - BOYER Lucien conseiller municipal - DELATRE Joëlle conseillère municipale) et 1 abstention (ROLLAND Alette conseillère municipale) :

- APPROUVE le compte administratif 2017 du budget annexe lotissement de la Petite Plaine présenté ci-dessus au niveau du chapitre sans vote formel sur chacun des chapitres.

Fait et délibéré en Mairie les jours, mois et an ci-dessus et ont signé les membres présents.

Pour copie conforme



Accusé de réception en préfecture
974-219740065-20180621-DCM07-140618-
DE
Date de télétransmission : 21/06/2018
Date de réception préfecture : 21/06/2018

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

D2 - ARRETE - SIGNATURES



Nombre de membres en exercice29.....
 Nombre de membres présents21.....
 Nombre de suffrages exprimés23.....
 VOTES : Pour19.....
 Contre03.....
 Abstentions01.....

Date de convocation : 07/06/2018

Présenté par le Maire (1),
 A Petite Plaine des Palmistes le 14/06/2018

Délibéré par le Conseil Municipal (2), réunion en session ordinaire
 A Petite Plaine des Palmistes le 14/06/2018

Les membres du Conseil Municipal (2)

[Handwritten signatures in blue and black ink, including names like Saint-Lambert, M. Bonnet, M. Tolant, and M. Almeida]

Certifié exécutoire par(1), compte tenu de la transmission en préfecture, le, et de la publication le

A, le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme;
 (2) Indiquer le conseil municipal ou l'assemblée délibérante.

Accusé de réception en préfecture
 974-219740065-20180621-DCM07-140618-DE
 Date de télétransmission : 21/06/2018
 Date de réception préfecture : 21/06/2018